



Déclaration liminaire A&I UNSA CAPN des SAENES du 23 juin 2020

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres de la CAPN,

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 prétend construire une fonction publique du XXI^{ème} siècle, plus efficace, pertinente et à l'écoute des besoins des citoyens usagers. En réalité, le statut qui est en théorie préservé est maintenant ouvert à une flexibilité de l'emploi permanent de fonctionnaire ou de contractuel, selon les besoins de l'employeur.

A&I UNSA s'oppose à cette vision du marché de contractualisation de l'emploi public qui ne répond absolument pas à la demande forte de nos concitoyens, de services publics pérennes, accessibles à tous. De par leur statut, les fonctionnaires sont les plus à même d'assurer loyalement et en toute indépendance la continuité des missions de service public qui leur sont confiées.

Transformer des emplois de fonctionnaires en contractuels ne sert en fait qu'à fragiliser un peu plus le secteur public qui en compte déjà plus de 900 000, sans pour autant réaliser les économies budgétaires affichées par Action Publique 2022.

Pour A&I UNSA, tous les emplois publics ont vocation à être occupés par des fonctionnaires.

La crise sanitaire traversée par notre pays montre plus que jamais l'importance des services publics de proximité. Sans l'engagement sans faille des agents des trois versants de la fonction publique, notre pays n'aurait pas pu faire face à cette pandémie virale.

Les agents de notre administration ont su s'adapter et se mobiliser pour assurer la continuité administrative des missions de service public.

Dans ce contexte, la lettre du ministre, en date du 20 janvier 2020, adressée au secrétaire général d'A&I UNSA prend tout son sens. Notre employeur doit répondre à l'attente forte et légitime d'une revalorisation indemnitaire équitable et d'une reprise des requalifications d'emplois. C'est un enjeu essentiel pour l'attractivité des métiers de la filière administrative et la reconnaissance de l'investissement de nos collègues.

Nous souhaitons mettre en avant le dévouement et le courage de nos collègues qui se sont mobilisés et investis durant cette période de crise sanitaire afin de permettre la continuité du service public d'éducation.

Il convient également de souligner la capacité de résilience des agents qui ont su s'adapter, revoir leurs modes de travail, utilisant bien souvent leur matériel personnel pour assurer cette continuité. Beaucoup d'entre eux ont été éprouvés par des semaines de confinement parfois difficiles à titre personnel et professionnel. Pour cela, ils méritent tous la reconnaissance pour le travail accompli dans des conditions exceptionnelles.

De nombreux collègues se sont rapprochés de notre organisation pour nous faire part de leurs inquiétudes sur les congés d'été dont ils ont absolument besoin. Il est important que dans chaque académie ou établissement, une décision soit prise et communiquée rapidement pour que chacun.e puisse s'organiser pendant cette période.

Il nous faut collectivement continuer à préparer la rentrée de septembre. Pour qu'elle puisse s'effectuer dans de bonnes conditions, nous devons tenir compte des impacts de la crise exceptionnelle que nous traversons et de ses conséquences multiples et variées. Elle ne sera possible qu'avec l'implication de l'ensemble des personnels, et notamment celle de nos collègues SAENES.

A l'occasion de cette CAPN, nous voulons redire ici, avec force et conviction, notre attachement à un dialogue social permanent, franc et constructif. A&I UNSA entend conserver toute sa place pour représenter et défendre tous nos collègues, promouvoir nos missions et nos métiers ainsi que le service public d'éducation au sens large.

Dans ce contexte si particulier, qui nécessiterait justement le renforcement du dialogue social, quelle triste ironie de constater que les CAP, qui ont déjà été écartées des opérations de mobilité, se réunissent pour la dernière année afin de se prononcer sur les opérations d'avancement. La gestion de la carrière des personnels sera désormais traitée dans la plus grande opacité, laissant les personnels seuls face à leur employeur. **Mais notre syndicat ne les abandonnera pas. Il continuera plus que jamais à les soutenir au quotidien et prouvera qu'il sait s'adapter, dans l'adversité, pour leur proposer un accompagnement dont ils n'auront jamais eu autant besoin.**

Concernant l'ordre du jour de notre CAPN, nous regrettons, comme toujours, le très faible nombre de possibilités de promotions:

- 7 pour le tableau d'avancement au grade de SAENES CS pour 89 promouvables (soit 7,95%)
- 3 pour le tableau d'avancement au grade de SAENES CE pour 52 promouvables (soit 5,75%).
- 8 sur liste d'aptitude pour 515 promouvables, (soit 1,55%) chiffre ridiculement bas, alors que nombre de collègues ADJAENES exercent des fonctions relevant très clairement du corps supérieur. **A ce titre nous continuons d'appeler de nos vœux un plan de requalification massif de C en B, mais également de B en A.**

Nous tenons à adresser nos remerciements à nos collègues de la DGRH qui en cette année exceptionnelle ont comme toujours su se rendre disponibles, et faire preuve d'écoute et de réactivité.

Les commissaires paritaires nationaux A&I UNSA